

# DISPOSITIF REGIONAL DE SOUTIEN AUX PROJETS DE COOPERATION ET DE SOLIDARITE INTERNATIONALES

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION 2009 « Projets d'échanges internationaux de jeunes »

Ce formulaire est à retourner sous  
format électronique et sous format  
papier à :

Pour tout autre renseignement,  
Contacter **Donatien CHATILLON**  
Tél : 03.22.97.28.71  
[dchatillon@cr-picardie.fr](mailto:dchatillon@cr-picardie.fr)

ou **Céline TEMPEZ**  
Tél : 03.22.97.19.89  
[ctempez@cr-picardie.fr](mailto:ctempez@cr-picardie.fr)

**Conseil régional de Picardie**  
**Service des Relations**  
**internationales et de la**  
**Coopération décentralisée**  
**11, mail Albert 1<sup>er</sup>**  
**B.P. 2616**  
**80026 Amiens Cedex 1**



# CRITERES D'ELIGIBILITE

## DES PROJETS D'ECHANGES INTERNATIONAUX DE JEUNES

### 1- Objectifs

Le Conseil régional de Picardie souhaite encourager les associations, collectivités et autres acteurs de son territoire qui développent des projets de coopération avec des partenaires de pays en développement.

### 2- Définition

Les projets de coopération seront instruits selon deux volets : les « **Projets de Développement** » et les « **Echanges internationaux de jeunes** ».

Sera considéré comme « **Projet de Développement** » tout projet répondant aux enjeux de développement territorial identifiés par les autorités locales et appréhendant dès sa conception l'ensemble des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et culturels.

Sera considéré comme « **Echange international de jeunes** » : tout projet d'échange entre jeunes d'ici et là-bas se déroulant au nord et/ou au sud, visant des objectifs d'éducation au développement et organisé par un organisme habilité pour organiser ce type de projet.

### 3- Bénéficiaires

*(Le siège du bénéficiaire doit obligatoirement être situé en Picardie)*

- une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités,
- une association loi 1901 (hors comité de jumelage),
- un établissement public.

### 4- Conditions à remplir par le porteur de projet

- Le porteur dispose de sources de financement stables et suffisantes pour maintenir son activité pendant la période de réalisation du projet et participer à son financement.
- Le porteur a la capacité technique de mener à terme son projet (qualifications, expérience du terrain et du domaine d'actions, etc.)

### 5- Zones géographiques

Seront prises en compte les actions menées dans les pays en développement, démocratiques engagés dans un processus de décentralisation.

### 6- Principes liés à la nature du projet

- Le projet fait appel, dans la mesure du possible, à une contrepartie (financière ou d'une autre nature) des populations et acteurs bénéficiaires, dans une optique de responsabilisation et d'appropriation.
- Le projet tend à améliorer chez les Picards et les populations concernées la compréhension de la notion et des enjeux du développement d'un territoire, et du rôle des collectivités dans ce processus.

- Le projet tend à renforcer les liens entre les différents partenaires impliqués, tant publics que privés.
- Le projet doit être à but non lucratif, et promouvoir les valeurs de solidarité, de participation citoyenne, de compréhension interculturelle, tant pour les Picards que pour les populations concernées.
- Tout projet de coopération doit comporter au moins une action d'éducation au développement (Action de sensibilisation au nord sur les enjeux du développement et des rapports Nord/Sud). Cette action est distincte de la partie communication.
- Le projet doit expliquer son impact (qualitatif et quantitatif) dans les trois champs transversaux suivants :
  - bonne gouvernance, démocratie locale
  - lutte contre la discrimination / promotion de l'égalité femme-homme
  - préservation de l'environnement / énergies renouvelables
- Le projet d'échange favorise la rencontre de l'autre et privilégie une approche d'éducation au développement c'est-à-dire une sensibilisation aux enjeux du développement (problématique de l'eau, de la santé, de l'éducation, etc) et aux rapports nord-sud.

### 7- Principes liés à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet

- Sont clairement définis : les objectifs du projet, les résultats attendus, les modalités de mise en œuvre, et les moyens mobilisés.
- Le projet repose sur un budget prévisionnel et un plan de financement détaillés.
- Avant le démarrage du projet, le porteur et ses partenaires définissent des indicateurs de résultat pour lesquels des données concrètes et vérifiables peuvent être recueillies. Les partenaires identifient clairement la personne responsable du recueil de ces indicateurs.
- A la fin du projet, une évaluation objective est réalisée à partir de la comparaison entre résultats obtenus et résultats initialement escomptés. Le bilan du projet est transmis aux partenaires impliqués et à la Région Picardie.
- Le projet s'accompagne d'une communication transparente sur les opérations réalisées, en direction des partenaires et populations du territoire concerné et de Picardie. En contrepartie du financement accordé par la Région, celle-ci est citée dans ces actions de communication.

- Partenariat : sont clairement identifiés l'organisme partenaire et les jeunes bénéficiaires.
- Le projet veille à impliquer les populations, acteurs et autorités du territoire concerné à chacune des étapes du projet.
- La pédagogie du projet d'échange et son organisation devront être présentées par le porteur de projet. Les différentes phases du projet (préparation au départ, restitution, programme détaillé de l'échange, apports pédagogiques attendus, etc) devront être détaillées.
- L'implication et la responsabilisation des jeunes dans le montage du projet d'échange devront être démontrées. Ainsi, ces derniers devront présenter et mettre en valeur le travail réalisé à toutes les phases clés du projet (préparation, réalisation de l'échange, bilan,...)

#### **8- Modalités générales d'instruction et calcul de l'aide apportée par la Région Picardie**

Les demandes de subvention seront instruites par les services de la Région et soumis aux Vice-Présidents concernés par la ou les thématique(s) concernée(s) par le projet.

Pourront être consultées à titre consultatif des personnalités qualifiées choisies notamment parmi les acteurs picards de la coopération internationale. Ils émettront un avis sur les projets reçus, qui seront ensuite soumis pour décision à l'Assemblée régionale.

Selon la taille du projet, une présentation de celui-ci pourra se faire selon une vision pluriannuelle.

- Le montant de l'aide de la Région est de 50% maximum de l'assiette subventionnable, HT ou TTC en fonction de l'assujettissement ou non du bénéficiaire à la TVA et plafonnée à 30 000 euros par projet (ou par an si le projet est pluriannuel).

- Le soutien du Conseil régional au même type d'opération (hors programmation pluriannuelle) ne pourra perdurer au-delà de 3 ans. Par ailleurs, dans ce cadre, la subvention accordée chaque année sera dégressive, de la façon suivante :

- Plafond à hauteur de 50% de l'assiette subventionnable, HT ou TTC, la première année, plafonné à 30 000 euros par projet
- Plafond à hauteur de 35% de l'assiette subventionnable, HT ou TTC, la deuxième année, plafonné à 24 000 euros par projet
- Plafond à hauteur de 20% de l'assiette subventionnable, HT ou TTC, la troisième année, plafonné à 18 000 euros par projet.

- **Les frais de gestion du projet ne peuvent excéder 10%** du montant global de l'opération (en cas d'existence d'une convention avec la Région Picardie aux frais de fonctionnement de la structure concernée, la Région se réserve le droit de baisser ou supprimer la prise en charge de ces frais).

- **Ne sont pas prises en compte** : la valorisation du détachement de personnel professionnel appartenant à la structure porteuse du projet, la valorisation des apports matériels, la valorisation du bénévolat. Les dépenses personnelles sont exclues de l'assiette subventionnable (téléphone,...)

- Tout porteur de projet doit apporter un **autofinancement** à hauteur de **20% minimum** du montant global de l'opération.

#### **Les dépenses éligibles sont :**

- les billets d'avions et l'acheminement à l'aéroport ; le transport à l'étranger
- les frais d'éducation au développement (formation, encadrement, actions et outils pédagogiques,...).

Dans ce volet, aucune autre dépense n'est éligible (investissement, frais d'hébergement et de restauration,...).

#### **9- Procédure à suivre et calendrier :**

Les projets seront déposés **tout au long de l'année** et seront soumis à la décision des élus régionaux, réunis en Commission Permanente.

#### Constitution du dossier de demande de subvention

Le porteur de projet doit prendre contact avec le Service des Relations internationales et de la Coopération décentralisée pour fixer un calendrier d'instruction et la date de soumission du projet à l'assemblée régionale.

Le porteur de projet doit retourner le formulaire sous format électronique et sous format papier.

Les demandes doivent être transmises au Service des Relations internationales et de la Coopération décentralisée.

Conseil régional de Picardie  
Service des Relations internationales et de la Coopération  
décentralisée  
11, mail Albert 1<sup>er</sup>  
80026 AMIENS Cédex 1  
Tél. : 03.22.97.28.71 / 03.22.97.38.11  
Mail : [dchatillon@cr-picardie.fr](mailto:dchatillon@cr-picardie.fr) / [ctempez@cr-picardie.fr](mailto:ctempez@cr-picardie.fr)

- **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER**

**1. IDENTIFICATION**

- Lettre officielle de demande de subvention (et éventuellement de dérogation pour le commencement anticipé de l'action si celle-ci occasionne des dépenses entre la date de dépôt du dossier et la date du vote de la subvention par les élus)
- Dossier d'information annuel 2008 pour le financement annuel des associations : [http://www.cpcapicardie.fr/IMG/doc/10-Dossier\\_d\\_information\\_annuel\\_-\\_Subventions\\_2008\\_.doc](http://www.cpcapicardie.fr/IMG/doc/10-Dossier_d_information_annuel_-_Subventions_2008_.doc) ainsi qu'un relevé d'identité bancaire (RIB)
- Documents officiels des organismes partenaires du Sud (statuts, fonctionnement,...)

**2. MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

- Cartes de localisation précises et quelques photos contextuelles
- La liste complète des jeunes avec leur âge,
- Les lettres dans lesquelles les jeunes décrivent leurs motivations (1 lettre par jeune)
- Le planning quotidien précis du séjour
- Délibération des autorités locales pour le projet le cas échéant
- Convention(s) ou accord(s) de partenariat avec les principaux partenaires (avec l'engagement de chaque partenaire et le protocole de financement du projet)

**3. INTERET REGIONAL**

- Conventions ou accords de partenariat en Picardie
- Fiche « développement durable » : [http://www.cr-picardie.fr/IMG/pdf/questionnaire\\_devdur.pdf](http://www.cr-picardie.fr/IMG/pdf/questionnaire_devdur.pdf)

**4. BUDGET**

- Engagements financiers des autres bailleurs du projet

## **1- FICHE D'IDENTIFICATION DU PROJET**

**1.1 Intitulé du projet : *L'eau pour un développement durable de l'Espace Naturel Communautaire Kër Cupaam au Sénégal***

**1.2 Lieu d'intervention du projet : Sénégal, Région de Thiès, Communautés rurales de Ndiass et Sindia**

**1.3 Dates du projet :**

Année 2009 : Accueil des partenaires Sénégalais du 3 au 19 mai 2009

Année 2010 : Séjour des élèves Français du 26 février au 11 mars 2010

**1.4 Public jeune ciblé :**

- Localité(s) d'origine du groupe de jeunes : Picardie
- Nombre de jeunes (joindre une liste nominative) : 12
- Tranches d'âge : 15 à 20 ans

**1.5 Organisme porteur du projet :**

- Nom de l'organisme porteur du projet : Lycée Agricole de la Baie de Somme
- Adresse de l'organisme : 21 rue du Lieutenant Caron - 80100 Abbeville
- Nom du responsable de l'organisme : M Guillot
- Contact du responsable de l'organisme : frederic.guillot@educagri.fr

**Responsable du projet**

- Nom et fonction du responsable de projet : Evelyne Plée
- Qualification (*compétences, formations suivies,...*) : Documentaliste - Porteur de projets Nord/Sud depuis 1997 - membre des réseaux Sénégal et Education pour un Développement Durable du Ministère de l'Agriculture - suit régulièrement les formations proposées dans ce domaine par le Conseil Régional de Picardie
- Téléphone fixe : 03 22 20 77 66 Téléphone portable : 06.82.93.92.79
- Mail : evelyne.plee@educagri.fr

**1.6 Organisme partenaire du projet au Sud :**

- Nom de l'organisme et date de création (fournir en annexe les documents officiels de présentation de l'organisme) : Collectif des Groupements de Femmes pour la Protection de la Nature (CO. PRO. NAT) créé en 1996
- Adresse de l'organisme : BP 10 POPENGUINE / Sénégal
- Nom du responsable de l'organisme : Madame Woulimata Thiao
- Contact du responsable de l'organisme :
- Nom du responsable du suivi du projet : Madame Woulimata Thiao, Monsieur Boucar conservateur, en charge de la Réserve Naturelle de Popenguine et Giovanni Armando représentant de l'association LVIA au Sénégal
- Qualification : Woulimata Thiao est présidente du COPRONAT
- Téléphone fixe : 00 (221) 33 957 72 51 Téléphone portable :
- Mail : mpopenguine@gmail.com

## 2- PLAN TYPE

### 1. Intitulé du projet : ***L'eau pour un développement durable de l'Espace Naturel Communautaire Kër Cupaam au Sénégal***

2. **Objet du projet** : Le lycée Agricole de la Baie de Somme est partenaire d'organismes Sénégalais depuis une dizaine d'année (COPRONAT, Réserve Naturelle de Popenguine notamment). Il a récemment participé au développement d'un projet d'adduction d'eau dans trois Villages (Popenguine, Thiafoura et Sorokhassap) de l'Espace Naturel Communautaire Kër Cupaam<sup>1</sup>. Articulé autour de la construction d'éoliennes et de la consolidation de puits, cette action a des bénéfices pour la population en termes de santé, de développement économique et d'environnement. Le lycée Agricole de la Baie de Somme souhaite s'appuyer sur ce projet pour sensibiliser ses élèves et les jeunes Picards aux notions de développement local et durable au travers d'une étude menée sur le terrain.

3. **Où se déroule le projet** : Sénégal, Région de Thiès, Communautés rurales de Ndiass et Sindia, Espace Naturel Communautaire Kër Cupaam

### 4. Le porteur du projet

1/ Présenter le porteur principal du projet, décrire ses activités et son expérience en matière de coopération, solidarité internationale et éducation au développement :

En matière d'éducation au développement, le lycée agricole de la Baie de Somme d'Abbeville, propose à ses élèves des séquences de sensibilisation aux problématiques Nord/Sud par le biais du Réseau Education au Développement du Ministère de l'Agriculture. Ce furent des journées thématiques qui consistaient en des animations (expositions, films, débats, jeux de rôle) sur le commerce équitable, la culture africaine, la gestion des ressources halieutiques... Et un partenariat avec le Sénégal qui a 10 années d'existence lie le Lycée Agricole de la Baie de Somme (EPLA), le Collectif des Groupements de Femmes pour la Protection de la Nature (COPRONAT), la Réserve Naturelle de Popenguine (RNP), le Corps des Jeunes Volontaires Eco-guides et le Lycée Blaise Diagne de Dakar. Il est basé sur la connaissance et la protection de l'environnement en France et au Sénégal. Depuis 1997, les élèves du lycée agricole d'Abbeville ont mené des Projets Educatifs et Culturels (PEC) grâce à des financements de la Région Picardie, de l'EPLA, et la contribution de leurs familles. Des chantiers - nature ont été réalisés au Sénégal (Réalisation de pare feu à la Réserve Naturelle de Popenguine). Les jeunes lycéens français et sénégalais ont réalisé des enquêtes et des reportages sur différents thèmes : la famille, la scolarisation, l'éducation à la santé, le traitement des déchets et la protection de la nature.

L'EPLA accompagne également ses partenaires (COPRONAT et RNP) dans le développement de leurs projets d'écotourisme et de gestion des espaces naturels et de la faune sauvage. Cette démarche d'accompagnement se fait par l'envoi de stagiaires au Sénégal pour des études de faisabilité, mais aussi par l'accueil des partenaires Sénégalais en Picardie pour des séjours de formation au parc du Marquenterre.

Ce partenariat est légitime puisque les domaines de formation proposés par l'EPLA de la Baie de Somme couvrent les axes du projet de développement de nos partenaires sénégalais ; à savoir : l'aménagement et la gestion des espaces naturels fragiles et de la faune sauvage, le développement et les services en milieu rural.

---

<sup>1</sup> Espace constitué de la réserve de Popenguine et des 9 villages qui l'entourent autour de la thématique de la préservation de l'environnement

2/ Quels enseignements en ont été tirés ?

**Ces échanges basés sur la réciprocité permettent à l'EPLEA de contribuer à l'exercice de la citoyenneté, de la solidarité de ses élèves et de ses personnels.**

Si l'établissement ne peut pas emmener un groupe important d'élèves et d'enseignants au Sénégal, il compte sur la transmission par ceux qui sont partis à ceux qui ne sont pas partis pour témoigner de leur expérience ; expérience bien plus éloquente que tout reportage ou cours magistral. Se baser sur un réel projet de développement rural a donné encore davantage de sens à la thématique retenue.

3/ Quel a été son rôle dans l'élaboration du projet ?

Fort de ces partenariats, le lycée agricole de la Baie de Somme a souhaité accompagner le projet d'adduction d'eau qui émergeait sur l'Espace Naturel Communautaire Kër Cupaam. Pour rester dans le cadre légal de ses compétences dans le domaine pédagogique le Lycée Agricole de la Baie de Somme a fait appel à l'Union des Africains en France (UDA) pour l'aider techniquement à développer ce projet. Le lycée Agricole de la Baie de Somme a donc participé à l'étude de faisabilité du projet, participé à la rédaction du projet, démarché des financeurs potentiels, accueilli les partenaires Sénégalais en avril 2009. Il continue à entretenir un lien fort avec les partenaires sur place.

4/ Pourquoi le porteur a-t-il choisi de réaliser une action de solidarité internationale, qu'en attend-il ? Comment le porteur considère-t-il son rôle par rapport aux jeunes et par rapport aux partenaires locaux ?

Le partenariat de notre établissement d'enseignement, qui était au départ un projet d'échanges, un projet culturel, a évolué vers un véritable projet de développement local durable. Aujourd'hui le Lycée Agricole de la Baie de Somme est engagé dans un projet d'adduction d'eau dans trois Villages de l'Espace Naturel Communautaire Kër Cupaam. **Ce projet est désormais le support de l'éducation au développement dispensée à nos élèves, mission de notre établissement d'enseignement. Rendre le projet de développement concret et palpable pour nos élèves est indispensable pour les aider à comprendre d'autres projets de développement local au Nord comme au Sud et à appréhender les relations Nord/Sud.**

**Le séjour auprès des partenaires Sénégalais doit permettre d'appréhender concrètement par des rencontres, des enquêtes, les bénéfices que la population retire du projet d'adduction. Quelle amélioration des conditions d'accès à l'eau ? Pour quels bénéfices pour la santé ? etc. Les élèves seront également amenés à décrypter l'articulation qui existe entre les différentes parties prenantes du projet (réserve de Popenguine, Copronat, ONG LVIA). Ils devront également s'interroger sur l'appropriation et l'implication des villageois (quelles organisations villageoises pour garantir l'entretien des éoliennes ? par exemple).**

5/ Qui a rédigé le projet, nom et qualité ?

Evelyne Plée, documentaliste et chargée de coopération internationale du Lycée Agricole de la Baie de Somme

Laure Heugebaert, chargée de mission « Développement Durable » du Lycée Agricole de la Baie de Somme.

## 5. Les Jeunes et les encadrants

### Les Jeunes

1/ Quelle est la composition du groupe de jeunes ? liste à fournir impérativement

La liste des jeunes participants n'est pas arrêtée à ce jour. Elle sera communiquée ultérieurement.

2/ Ont-ils déjà participé à une action de solidarité internationale ? De quel type ?

Ces jeunes sont tous membres du club du lycée Agricole pour la coopération internationale : **Teranga.**

3/ Quelle est leur connaissance des problématiques Nord-Sud ?

Ils se réunissent régulièrement pour travailler, avec l'appui des documents des projets antérieurs et le témoignage des anciens élèves qui ont participé à l'échange.

Pour le groupe, sous forme de jeux, des séquences éducatives, permettent d'aborder les problématiques Nord-Sud (exemples : jeu de la Pêche, jeu du café), les questions d'économie, de commerce équitable.

4/ Comment le groupe a-t-il été constitué ?

Il s'agit d'élèves volontaires et motivés.

5/ Quelles sont les modalités d'implication des jeunes dans le projet : en quoi sont-ils acteurs, quel a été leur rôle dans :

➤ L'élaboration du projet : les jeunes ont-ils participé à cette phase ? Si oui comment ?

Dans la définition des thèmes, ils n'ont pas eu le choix parce que les **3 thèmes (l'eau pour la santé des populations, l'eau pour le développement local, l'eau pour la préservation de la biodiversité) ont été définis il y a 2 ans.**

Mais ils ont choisi le mode de restitution des informations qu'ils vont recueillir sur place pour témoigner au retour restitution orale avec un support powerpoint et un carnet de voyage illustré).

➤ La phase de restitution au retour : les tâches sont-elles partagées, comment ? qui fait quoi ?

Pour toutes les phases, 3 groupes ont été constitués pour travailler principalement sur chacune des 3 thématiques mais sans perdre de vue que le travail de chacun doit s'insérer dans une réalisation commune. Les groupes se retrouveront régulièrement pour des mises en commun.

6/ Quelles sont leurs motivations et leurs attentes par rapport au projet ? (Joindre impérativement, pour chaque participant, une lettre dans laquelle il est invité à exprimer ses motivations).

7/ Quelles actions préalables sont envisagées pour :

➤ L'inter connaissance et la cohésion du groupe ?

Nous ferons appel à l'association GAS pour une séquence de sensibilisation avant le départ

➤ la connaissance du projet à réaliser, des partenaires locaux impliqués, des réalités sociales, politiques, culturelles du pays ?

C'est surtout par les témoignages des anciens participants et par les témoignages de Sénégalais qui habitent notre région qu'une approche est envisagée. Elle sera complétée par une documentation réunie au fil des ans par le CDI du lycée agricole.

➤ La formation technique éventuellement nécessaire ?

Pour ce qui est de la connaissance des techniques d'adduction d'eau, c'est l'enseignant en aménagement qui présentera le sujet, à partir de la documentation technique fournie par l'ONG LVIA. Des notions de base suffiront, les élèves ne participeront qu'à des travaux ne nécessitant pas une grande technicité, nous laisserons ces travaux aux spécialistes.

Pour ce qui est de la réalisation d'un carnet de voyage, nous nous appuyerons sur de vrais carnets de voyage.

#### Les encadrants

1/ Quel est l'encadrement prévu pour le groupe ?

> Nombre d'encadrants prévus, rôle, 3 ou 4 enseignants

> Âge, 52 ans, 40 ans, 31 ans, 26 ans

> Statut, Enseignants (documentaliste, aménagement, développement durable, histoire géo)

> Expérience antérieure en encadrement, en solidarité internationale ? tous ont déjà encadré un projet de ce type



> ont-ils suivi une formation initiale et /ou une formation spécifique à ce projet ? oui pour la responsable du projet. Le prochain stage auquel elle va assister aura lieu du 25 au 27 novembre 2009 à Pau et s'intitule « l'éducation au développement par la pratique ».

2/ Un encadrement local est-il envisagé ? le présenter, quel sera son rôle ? l'équipe constituée du Conservateur de la Réserve Naturelle de Popenguine et des Agents des Parcs nationaux du Sénégal encadre avec la Présidente du Groupement des Femmes les visites sur le terrain dans les villages.

A Dakar, c'est une équipe composée du Directeur et d'enseignants du lycée Blaise Diagne qui organise et encadre les visites dans la capitale.

## 6. Les autres partenaires en France

1/ Quels autres partenaires au Nord vous ont appuyé dans l'élaboration de ce projet ?

- l'UDA
- La Réserve Naturelle de la Baie de Somme

2/ Quel a été leur rôle dans :

- L'élaboration du projet,
- Dans sa réalisation,
- Dans son suivi.

Pour l'UDA, comme cette Association porte le projet technique, elle doit rendre compte des travaux entrepris dans les villages pour que le lycée agricole soit tenu au courant du déroulement des opérations et de l'utilisation des financements engagés.

Pour la Réserve naturelle de la Baie de Somme, elle s'associe au projet technique et pédagogique pour ce qui concerne le volet « l'eau pour la préservation de la biodiversité ».

L'entreprise Veolia Abbeville vient de nous rejoindre et propose son aide sur les questions en lien avec leur mécénat probable.

3/ Quelle est leur participation financière, humaine ou matérielle au projet ?

Pour l'UDA, il s'agit surtout d'une participation humaine pour leur rôle d'interface entre les acteurs au Sénégal et le lycée agricole d'Abbeville. Une convention régit les obligations de l'UDA et du lycée agricole en ce sens.

Pour la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, c'est Patrick Triplet qui est notre référent. Il est souvent en mission au Sénégal, et connaît bien les problématiques des espaces naturels là-bas. Philippe Caruette a été, quant à lui, le « maître de stage » de plusieurs partenaires partenaires Sénégalais en 2001, 2005 et 2007. Nous envisageons de solliciter financièrement aussi le réseau « Réserves naturelles de France » grâce à leur appui.

Le Directeur de l'entreprise Veolia Abbeville, Monsieur Turpin, propose d'être parrain du projet d'adduction d'eau et de contribuer par des séquences d'information à l'éducation des élèves. M Turpin, a lui-même, travaillé pour Veolia dans des pays africains sur l'adduction d'eau. Quand nous avons sollicité Veolia dès le démarrage du projet, M Turpin, nouvellement nommé à Abbeville, n'a pas pu tout de suite nous accompagner. Il est maintenant disposé à le faire.

## 7. Le partenaire local dans le pays d'accueil

*Aucune action de solidarité internationale ne peut se concevoir sans un travail partenarial mené avec une association du Sud (formelle ou informelle) totalement investie tant dans la conception du projet, que dans sa réalisation et son suivi. Ce paragraphe devra être particulièrement précis et témoigner de cette exigence.*

1/ Comment et par qui le projet a-t-il été élaboré en amont? Revenir sur l'historique du projet et décrire le processus d'élaboration et l'identification du projet

10 ans de confiance réciproque et d'échanges ont permis de faire connaissance avec nos partenaires au Sénégal, et de cerner la problématique principale de ces partenaires : l'accès à l'eau.

Il a fallu deux ans de discussion, surtout chez nos partenaires Sénégalais, pour élaborer le projet tel qu'il a été présenté au Conseil régional de Picardie, à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et à Veolia Abbeville.

**C'était aux villageois là-bas, aux collectivités territoriales et aux autorités villageoises de bâtir leur projet. En tant qu'établissement scolaire, nous étions d'accord pour être les relais en France pour porter le projet, qui allait nous aider dans notre mission d'éducation au développement par l'exemple. Nous avons aussi avec l'UDA aidé nos partenaires à mettre en mots, en objectifs, à décrire ce projet, dont la rédaction a pu être finalisée à l'occasion du séjour d'un groupe d'élèves en février 2008.**

2/ Présentez le partenaire du Sud impliqué dans le projet, comment a-t-il participé à l'élaboration du projet ? S'il y a plusieurs partenaires du Sud impliqués, présentez chacun d'entre-eux et leur rôle respectif.

Le Collectif des Groupements de Femmes pour la Protection de la Nature (CO. PRO. NAT) créé en 1996 est la cheville ouvrière du projet de développement de la zone. C'est de cette structure qu'a émané le projet d'adduction d'eau. Ce collectif est largement soutenu dans ses projets par la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal (Ministère de l'Environnement). Ensemble, ils ont cherché sur place une ONG qui pouvait se charger des travaux d'infrastructure et de la formation des villageois à la construction, l'édification et l'entretien des infrastructures nécessaires. Cette ONG italienne, (LVIA) a déjà fait ses preuves dans la zone en équipant d'une éolienne il y a quelques années un puits. Ses bureaux et ses ateliers sont situés à 60 km environ à Thiès, la capitale régionale.

3/ Quels sont les modes relationnels entre le porteur de projet et le partenaire du Sud impliqué ?

Des relations durables se sont instaurées car nous nous connaissons depuis 1995. Les vrais échanges basés sur la réciprocité ont démarré en 1997. Chaque année, alternativement, un groupe d'Abbeville se rend au Sénégal, un groupe de Popenguine et Dakar se rend à Abbeville. Depuis quelques années, les relations sont facilitées par le fait que nos partenaires se sont équipés en informatique et ont accès à internet.

4/ Les jeunes du village ou du quartier seront-ils impliqués dans cette action, de quelle façon ? Quelle sera la nature des relations entre les jeunes du village ou du quartier et les jeunes français ?

Les jeunes Français iront à la rencontre des jeunes Sénégalais, lors de visites organisées par nos partenaires auprès de l'école du village, du collège du village et des lycéens de Dakar. Outre le travail autour du projet d'adduction d'eau, ils pourront aussi échanger sur d'autres domaines : scolarisation, famille... A Dakar, les jeunes Français seront hébergés en famille, chez leurs correspondants respectifs. Cette immersion dans une famille sénégalaise, choisie avec soin par les enseignants, a toujours été une source d'échanges et de meilleure appréhension de la vie des jeunes Sénégalais pour nos élèves Français.

## 8. La réalisation de l'action

1/ Décrire de façon précise l'action qui va être réalisée (matérielle ou immatérielle) : l'action sera-t-elle démarrée par le groupe de jeunes, poursuivie, finalisée ?

A la fin de ce dossier, une annexe résume le projet technique d'adduction d'eau porté par l'UDA, initié par le lycée agricole de la Baie de Somme.

L'objectif du présent projet pédagogique est de mesurer l'impact, les bénéfices du projet technique.

En mai 2009, l'accueil de 12 partenaires Sénégalais a été organisé par le lycée agricole d'Abbeville. (annexe 4 : détails sur le programme de cet accueil). Ils sont venus notamment :

- témoigner auprès des élèves et des enseignants du projet qu'ils conduisent avec l'ONG LVIA et parler de leur pays
- rencontrer les partenaires du projet en France : Conseil Régional, Agence de l'Eau Artois-Picardie, UDA, la réserve naturelle de la Baie de Somme.

Nos élèves du Club Teranga et leurs enseignants leur ont fait visiter la région.

La délégation de Popenguine était composée de 3 personnes :

NOM Prénom	Qualité
<b>Boucar NDIAYE</b>	<b>Agent des Parcs Nationaux</b>
<b>Woulimata THIAO</b>	<b>Présidente du COPRONAT</b>
<b>Aby FAYE</b>	<b>membre du COPRONAT</b>

La délégation du lycée Blaise Diagne de Dakar était composée de 5 élèves *et* 4 encadrants :

NOM Prénom	Qualité
<b><i>Karim FAYE</i></b>	<b><i>Proviseur</i></b>
<b><i>Mariane NDIAYE/NDOYE</i></b>	<b><i>Assistante sociale</i></b>
<b><i>Cheikh GUEYE</i></b>	<b><i>Enseignant en histoire-géographie</i></b>
<b><i>Anna GUEYE/DIOP</i></b>	<b><i>Enseignante en Economie Familiale et Sociale</i></b>
Hapsa SOW	élève en 5e
Amadou BA	élève en 1e
Papa Ndiaga SY Papa	élève en 1e
Goumba NDIAYE	élève en 1e
Khordia FAYE	élève en 3e

Avant de rentrer au Sénégal, ils ont animé une soirée de restitution. Au cours de cette soirée, outre le côté festif, convivial, nos partenaires ont fait un bilan de leur séjour et ont présenté à une assemblée d'environ 100 personnes, un diaporama sur le projet d'adduction d'eau et son avancement. Le conservateur de la Réserve naturelle de Popenguine avait préparé de façon très pédagogique son exposé audio visuel (cartes, schémas, photos).

Avant leur départ en février 2010, les élèves Français s'imprégneront du projet tel qu'il a été rédigé et des premiers témoignages recueillis en mai 2009 lorsqu'ils ont accueilli les partenaires sénégalais. Ils travailleront sur le type d'information qui leur sera nécessaire suivant le mode de restitution qu'ils ont choisi, à savoir un diaporama et un carnet de voyage.

Lorsque le groupe de jeunes Français arrivera à Popenguine, point central du projet d'adduction d'eau, les travaux seront déjà bien avancés mais pas terminés. **Le travail des élèves, pour pouvoir témoigner à leur retour, consistera à appréhender les conditions de vie des populations avant et après les travaux, les bénéfices pour la santé, pour la scolarisation des filles, pour l'économie locale que permet l'accès à l'eau, mais aussi les difficultés rencontrées.**

2/ Quelle est la nature des travaux ou des actions à caractère culturel, sportif ou social qui vont être réalisés ? Les jeunes Français iront à la rencontre des acteurs locaux du projet et de la population pour recueillir des informations sur les effets du projet technique d'adduction d'eau.

**Au début du séjour, le planning prévisionnel des visites sera réprécisé en fonction des rendez-vous pris par nos partenaires sénégalais pour le groupe.**

Chaque jour, leur travail est organisé avec l'équipe enseignante et les partenaires :

- avec qui avons-nous rendez-vous ? quel acteur (collectivité, ONG, villageois...)
- quels renseignements peut nous donner cette personne, ce groupe ?
- quelles questions allons-nous poser ?
- quels documents peuvent-ils nous montrer, nous remettre ?
- quelle photo peut-on prendre ?

Et le soir, un débriefing sera organisé pour mettre en forme les informations recueillies, pour demander des précisions si nécessaire avant le retour en France.

Nous ne nous contenterons pas du seul projet d'adduction d'eau pour cette action d'éducation au développement. Pour que nos élèves aient une vue plus globale de ce qu'est un pays en développement, pour qu'ils puissent faire la différence entre la vie en milieu rural et la vie dans la capitale, nous organiserons aussi comme nous l'avons fait les années précédentes des visites complémentaires : écoles, dispensaire de santé, chef de village, agriculteurs, entreprises. Le week-end, les visites touristiques organisées permettront de mesurer l'impact du tourisme dans l'économie du pays.

Nous partirons avec du matériel informatique pour que les élèves chaque soir puissent travailler sur la restitution.

3/ Comment le partenaire local est-il impliqué dans sa réalisation, quelle est sa participation financière, matérielle ou humaine ?

Les partenaires du projet d'adduction d'eau (COPRONAT, réserve naturelle de Popenguine) sont également des partenaires historiques du lycée agricole de la Baie de Somme. Ils ont été reçus dans l'établissement en mai 2009.

Concernant le volet technique du projet, les villages de l'espace naturel communautaire Kër Cupaam se sont engagés financièrement à hauteur de 1000 F CFA par habitant. Dans chaque village des correspondants du projet exposeront aux élèves l'organisation qui a été choisie pour collecter et gérer cette somme, les aspects techniques du projet (et notamment le choix des matériaux de récupération, le recyclage réalisé) et comment des villageois sont formés à la construction et la maintenance des installations. Nos partenaires nous accompagneront dans nos visites et à la rencontre des villageois.

4/ L'action présentée fait-elle partie d'un projet global ? Si oui, décrire ce projet global, indiquer le bilan qui en est fait.

Notre projet pédagogique repose sur deux objectifs : permettre à nos élèves (directement par le voyage ou indirectement par la valorisation et les restitutions) de comprendre les problématiques d'un pays en développement et d'appréhender comment un projet de coopération Nord/Sud s'inscrit dans les réponses possibles à ces problématiques. **Notre action d'éducation au développement s'appuie pleinement sur le projet d'adduction d'eau. L'objectif général du projet technique est de soutenir la dynamique de développement engagée dans l'espace naturel communautaire Kër Cupaam (9 villages). Il s'agit de faciliter**

**aux ménages l'accès à l'eau afin d'améliorer leurs conditions de vie et de rendre possible d'autres activités à caractère économique (accueil des touristes, maraîchage).**

5/ Quels seront les bénéficiaires du projet ?

Cette action a avant tout une visée pédagogique et d'éducation au développement pour les élèves et apprentis du lycée agricole de la Baie de Somme. Bien entendu, le travail d'enquête profitera aussi aux populations ainsi qu'aux porteurs de projets en France et au Sénégal (ajustement des besoins en terme de formation par exemple)

6/ Dans quel contexte local (régional ou départemental et non national), social, politique, culturel ou économique le projet s'inscrit-il ? Quelle est la pertinence du projet par rapport à ce contexte ?

A la suite de la création de la Réserve Naturelle de Popenguine, une organisation féminine s'est constituée en 1988 pour contribuer bénévolement à la conservation de la biodiversité et au développement d'initiatives d'écotourisme (COPRONAT). Cette initiative a depuis suscité le développement d'une collaboration fructueuse, concrétisée par la signature d'un protocole d'accord, entre le Direction des Parcs Nationaux et le COPRONAT. De plus, les communautés rurales (Ndiass et Sindia) auxquelles appartiennent les villages de l'espace Kêr Cupaam accompagnent l'organisation communautaire dans ses recherches de partenaires et ses projets. Enfin, lors du voyage de pré-étude de février 2008, les élèves et les partenaires sénégalais ont été reçus au Conseil régional de Thiès par le secrétaire général, Monsieur Khalilou Sow et le Conseiller technique chargé de la Coopération décentralisée, Monsieur Bassirou Ndiaye. Ces derniers ont confirmé le soutien du conseil régional de Thiès au projet. Toutefois, suite à une décision du porteur de projet en France, l'Union des Africains, le conseil régional de Thiès n'est pas formellement partie prenante du projet d'adduction d'eau.

7/ Quelle est l'utilité du projet par rapport aux besoins locaux ?

Le projet technique d'adduction d'eau répond au souhait des populations de voir la besogne de l'eau ne plus être quelque chose de pénible pour les femmes et les enfants. Il répond aussi à leur souci de lutter contre l'exode rural (surtout celui des jeunes tentés par l'émigration clandestine) et le chômage par le développement d'activités maraîchères et l'accueil des touristes.

Le présent projet d'éducation au développement doit permettre à mi-parcours de mesurer la réponse du volet technique aux besoins des populations. Il viendra amender les évaluations prévues par le projet technique.

8/ Quelles sont les contraintes techniques éventuelles qui pèsent sur l'action ? Nécessite-t-elle l'achat de matériaux ou l'embauche de personnel local ?

Les principales contraintes techniques de cette action d'éducation au développement sont les déplacements et l'organisation d'un planning complet permettant de rencontrer l'ensemble des partenaires institutionnels et techniques. Nous pouvons néanmoins compter sur l'investissement et la disponibilité dont font preuve à chacun de nos déplacements nos partenaires sénégalais.

9/ Quelle est la pérennité du projet c'est-à-dire les conditions d'utilisation, d'entretien et de poursuite de l'action ?

Le voyage de nos élèves sera valorisé sous forme de restitutions et d'un carnet de voyage. Il viendra également nourrir le travail des élèves volontaires qui chaque année s'investissent dans le club du lycée Agricole pour la coopération internationale : Teranga.

10/ Les autorités locales (municipalité, département, région, services déconcentrés ministériels de l'éducation, de la santé, ....) ont-elle été informées voire associées au projet ? Ont-elles donné leur accord au projet, se sont-elles engagées pour en aider la réalisation ou le suivi ?

Comme lors de nos précédents déplacements, nous serons reçus par des partenaires institutionnels notamment afin de permettre aux élèves de comprendre le contexte local.

11/ Déroulement prévu de l'action : joindre un planning précis

Un planning est en cours d'élaboration avec les partenaires sénégalais.

## 9. Les suites de l'action, la restitution, la sensibilisation en Picardie

1/ Quelles sont les modalités du suivi du projet prévues avec le partenaire local ?

Le projet fera l'objet d'un suivi dans le cadre de l'animation du club coopération internationale du lycée. Les thèmes retenus (l'eau pour la santé des populations, l'eau pour le développement local, l'eau pour la préservation de la biodiversité) seront déclinés dans la restitution orale et dans le carnet de voyage. La restitution sera ouverte au public et des témoignages dans d'autres établissements d'enseignement peuvent être envisagés. Par ailleurs, des interventions auprès de plusieurs classes de l'établissement d'élèves ayant participé au voyage sont envisagées. Elles peuvent permettre la mise en perspective d'enseignements (présentation d'un cas concret de projet de développement d'un territoire). Nous souhaitons également valoriser plus largement la venue des partenaires sénégalais.

2/ Quelles sont les suites prévues avec les partenaires locaux : une autre action est-elle d'ores et déjà prévue, quand et pourquoi ?

Le projet d'adduction d'eau va se poursuivre selon les étapes exposées en annexe 3 du présent document. Les élèves du lycée agricole seront informés régulièrement des avancées du projet technique, d'une part, par des échanges avec nos partenaires sénégalais (équipés en informatique) et d'autre part, par le porteur de projet, l'Union des Africains, comme convenu dans la convention qui lie nos structures.

3/ L'accueil en France des partenaires du Sud est-il envisagé ?

La réciprocité de nos échanges est effective depuis 1997. Chaque année, alternativement, un groupe d'Abbeville se rend au Sénégal, un groupe de Popenguine et Dakar se rend à Abbeville. Nous avons accueilli nos partenaires sénégalais en mai 2009. Leur prochaine visite devrait intervenir courant 2011.

4/ Comment est prévue la phase de bilan avec le groupe, à son retour ?

> Vis-à-vis des jeunes eux-mêmes

Au retour, les jeunes travailleront à la mise en forme de leurs enquêtes et à la réalisation d'un carnet de voyage. Ces séances de travail seront l'occasion de collecter le témoignage des jeunes pour mesurer notamment les changements de représentation (travail d'écriture). Ce travail fera l'objet d'un retour auprès de l'ensemble des élèves de l'établissement.

> Vis-à-vis des partenaires techniques et financiers

Un bilan sera également fourni aux partenaires techniques et financiers. Le travail des élèves leur sera communiqué et complété par un éclairage de nos partenaires sénégalais sur l'avancée des travaux.

> Vis-à-vis des familles, du quartier, de la ville, des écoles ...

La restitution sera ouverte au public (familles, collectivités locales, partenaires de l'établissement, maîtres de stage) avec une information dans la presse locale et des témoignages dans d'autres établissements d'enseignement peuvent être envisagés.

5/ Quels sont les moyens techniques prévus pour cette phase : décrire précisément les actions retenues, les moyens techniques et/ou matériels nécessaires (films, expositions, photos...) et leur mode de diffusion prévu.

- matériel informatique : réalisation d'une restitution orale avec pour support un powerpoint

- matériel informatique et service d'imprimerie : réalisation d'un carnet de voyage à partir d'un travail d'écriture, du travail fourni sur place par les élèves sur les thématiques retenues (l'eau pour la santé des populations, l'eau pour le développement local, l'eau pour la préservation de la biodiversité) et de photographies réalisées.

La restitution sera ouverte au public et le carnet de voyage fera l'objet d'une diffusion auprès des partenaires de notre établissement et sur notre territoire.

6/ Quels sont les objectifs assignés à cette phase de restitution, qu'en attend l'association et qu'en attendent les jeunes ?

Cette phase de restitution doit permettre de valoriser l'investissement des élèves volontaires, de garder une trace de l'évolution du projet technique et de nourrir les projets pédagogiques sur notre établissement. Elle sera pour nos élèves l'occasion d'acquérir de nouvelles expériences en expression orale et en mise en forme écrite.

7/ Comme indiqué au point 6 page 2, les jeunes devront organiser une action d'éducation au développement/sensibilisation pour permettre d'initier une prise de conscience d'un public picard plus large sur la ou les problématiques touchées par le projet.

- Décrire précisément l'action d'éducation au développement que vous organiserez en Picardie (date, lieu, public visé, thématique abordée, coût,...)

La restitution sera ouverte au public (familles, collectivités locales, partenaires de l'établissement, maîtres de stage) et l'information sera relayée dans la presse locale. Des témoignages dans d'autres établissements d'enseignement sont envisagés.

Les élèves ont la possibilité de mettre en ligne sur le site du lycée agricole le fruit de leur travail. Un lien est envisageable avec le site du Conseil Régional à la rubrique Coopération décentralisée.

- Expliquer quelle est la pédagogie et les moyens que vous emploierez pour sensibiliser le public à la thématique choisie.

Concernant l'intervention auprès d'autres établissements, il peut-être proposé :

\* tout d'abord de découvrir au travers d'un jeu (le jeu des chaises) la réalité des disparités entre pays du Nord et du Sud (accès à l'alimentation, à l'énergie, à l'éducation, etc.)

\* le jeu sera suivi de la présentation du travail de nos élèves sur le projet au Sénégal

\* la présentation peut-être suivie d'un débat

- Quels sont les objectifs assignés à cette action d'éducation au développement, qu'en attend l'association et qu'en attendent les jeunes

Cette action d'éducation au développement doit permettre à nos élèves d'enrichir leurs compétences : animer un groupe, un débat, structurer son discours, argumenter et défendre un projet, adapter son discours et ses supports au public. Cette action permet aussi d'aborder les notions de développement local durable des territoires, les relations Nord/Sud, la mondialisation.

## 10. Inscription du projet dans la politique du Conseil régional de Picardie

1/ Expliquer comment le projet promeut les valeurs de solidarité, de participation citoyenne, de compréhension interculturelle en Picardie.

Ce projet est avant tout un bon exemple d'entrepreneuriat local et de solidarité. C'est l'engagement local, l'organisation des villageois et la solidarité qui existe entre des villages diversement équipés (cas de l'eau) qui ont permis au projet d'adduction d'eau d'émerger.

De plus, les échanges entre les partenaires sénégalais et le lycée agricole de la Baie de Somme sont basés sur la réciprocité. Les domaines de formation proposés par le lycée de la Baie de Somme couvrent les axes du projet de développement de nos partenaires sénégalais ; à savoir : l'aménagement et la gestion des espaces naturels fragiles et de la faune sauvage, le développement et les services en milieu rural. Les échanges et le partage des connaissances sont mutuels et contribuent à l'exercice de la citoyenneté, de la solidarité des élèves et des personnels de l'établissement.

2/ Pour chacun des domaines suivants, expliquer, le cas échéant, leur prise en compte dans le projet :

> Promotion de la bonne gouvernance (l'exercice du pouvoir de façon efficace, honnête, équitable, transparente et responsable)

> Promotion de la démocratie locale

Nos partenaires sénégalais ont élaboré ce projet en partant de l'expression des besoins des populations, de l'engagement des communautés rurales et du soutien des institutions régionales. Les porteurs du projet là-bas ont, eux-mêmes, trouvé l'ONG capable de réaliser les infrastructures nécessaires et la formation des habitants à la construction, l'édification et l'entretien des équipements. Lors des visites sur place, nous ferons témoigner les différents acteurs locaux de la démarche ayant abouti à ce projet.

> Promotion de l'égalité femme-homme

Le projet support de l'action d'éducation au développement a notamment pour objectif de rendre moins pénible la besogne de l'approvisionnement en eau, activité réservée aux femmes et aux enfants. Cette besogne entraîne des problèmes de santé mais également un défaut de fréquentation de l'école par les jeunes filles chargées de la corvée. L'engagement des groupements féminins en Afrique est reconnu. Dans la zone où nous nous rendons, c'est avéré et les femmes sont bien reconnues dans leur rôle de porteuses de projet. Elles prennent facilement la parole pour expliquer leur engagement.

> Préservation de l'environnement

La cohérence des actions de développement économique et de préservation de l'environnement constitue l'objectif majeur du COPRONAT. Ainsi, le projet comprend la création d'un plan d'eau artificiel permanent essentiel à la survie et au maintien de la faune sauvage dans la réserve naturelle (le seul plan d'eau existant actuellement est trop proche des habitations). La réserve constitue un attrait touristique majeur pour ce territoire.

> Promotion des énergies renouvelables

Le projet support de l'action d'éducation au développement prévoit l'équipement de plusieurs villages avec des châteaux d'eau et des pompes éoliennes. Ces éoliennes permettront de réduire la pénibilité due au puisement de l'eau. Par ailleurs, les éoliennes sont fabriquées dans des ateliers de Thiès (avec le plus possible de matériaux recyclés) et dans chaque village équipé, des villageois recevront une formation à la maintenance des éoliennes. Il y aura ainsi un transfert de compétences localement.

3/ Remplir la fiche « Votre projet prend-il en compte le développement durable ? » que vous téléchargerez à la page Internet suivante : [http://www.cr-picardie.fr/IMG/pdf/questionnaire\\_devdur.pdf](http://www.cr-picardie.fr/IMG/pdf/questionnaire_devdur.pdf)



4/ Expliquer comment le projet s'inscrira dans la dynamique des acteurs de la solidarité internationale en Picardie.

Les élèves vivent pour certains leur première expérience d'une action au côté d'une association. Et ils voient les progrès sociaux, économiques, culturels et environnementaux apportés. Ce projet qui s'inscrit dans la durée est une chance de favoriser l'implication des élèves à long terme dans la vie associative, leur engagement citoyen sur le plan local, national et européen.

Il est également envisagé avec certains partenaires du projet de réinvestir les témoignages des élèves et des encadrants du Lycée Agricole de la Baie de Somme et d'autres lycées dans des actions de sensibilisation dans l'espace picard pour une meilleure gestion de l'eau. La sensibilisation visera aussi à inciter les populations à s'engager dans des projets avec des enjeux environnementaux (conservation et protection de la nature).

(NB : la région Picardie doit être impérativement citée dans toutes les actions de communication du projet, un logo vert « Picardie La Région » est téléchargeable à la page internet suivante : [http://www.picardie.fr/IMG/zip/Logotype\\_la\\_region\\_vert\\_web.zip](http://www.picardie.fr/IMG/zip/Logotype_la_region_vert_web.zip)

## 4- BUDGET PREVISIONNEL DETAILLE DU PROJET

• Le budget prévisionnel doit présenter un **équilibre entre les dépenses et les recettes** en tenant compte des financements sollicités et acquis des différents partenaires (Région, autres collectivités, partenaires privés, ...).

- **Les dépenses** : il s'agit de toutes les dépenses liées au projet, correspondant au programme et aux activités, tels que décrits précédemment. Elles doivent être **détaillées** au maximum dans le tableau et leurs **mode de calcul** doit être explicité le cas échéant. Il faut joindre **en annexe les devis** correspondants à chaque dépense prévisionnelle du projet.

- **Les recettes** : il s'agit de toutes les sources de financement nécessaires au projet. Elles doivent être également **détaillées** le plus explicitement possible. On fournira **en annexe les engagements déjà acquis** des autres partenaires financiers. NB : L'autofinancement du porteur de projet doit être de **20% au minimum**, il s'agit des ressources propres de l'organisme qui porte le projet auxquelles peuvent s'ajouter la contribution des participants (une participation financière des jeunes est indispensable afin de favoriser une plus grande implication de leur part dans le projet), les recettes liées à des opérations de récolte de fond ponctuelles...

• **Si le projet est pluriannuel** (deux ou trois ans maximum), on pourra présenter un budget prévisionnel global du projet sur les trois ans et un budget prévisionnel par année ou par phase. Le Conseil Régional prendra en compte la totalité du projet mais seules les réalisations feront l'objet d'un financement chaque année.

• Indiquer la **participation (financière ou d'une autre nature) du public cible et des partenaires dans le projet**, dans une optique de responsabilisation et d'appropriation.

### Budget prévisionnel

#### 1<sup>er</sup> volet : Accueil de 12 partenaires Sénégalais en 2009

Coût : pour le lycée agricole de la Baie de Somme	5743,97 €
pris en charge par les partenaires Sénégalais	4065,00 €

---

<b>COUT TOTAL :</b>	<b>9808,97 €</b>
---------------------	------------------

---

Transport :	
- Avion :	2710,84 €
- Train, Bus, péages, carburants : (aéroport, visites Côte Picarde, Rendez-vous avec les partenaires : Conseil Régional... Sortie à Paris, à Bruges et Parc naturel du Zwin	2058,70 €

---

<b>I. DEPENSES ELIGIBLES :</b>	<b>4769,54 €</b>
--------------------------------	------------------

---

**subvention sollicitée pour 2009 : 2380,00 €**

## Budget prévisionnel

**2<sup>e</sup> volet : Séjour des élèves Français en 2010** (détailler en rajoutant des lignes) :

DEPENSES	Mode de calcul (obligatoire)	Dépenses (en euros)
<b>1/ Frais de préparation et de suivi</b>		
Encadrement en France (et encadrement au sud)		
Formation (nature de la formation, attestations, justificatifs, etc.)	par le GAS préparation au voyage	300,00
Mission de préparation (à détailler) ?		
Visas		
Assurances		
Vaccins et médicaments	vaccins fièvre jaune et médicaments anti paludéen	1960,00
Autre (à détailler) passeports		900,00
<b>Total 1</b>		<b>3160,00 €</b>
<b>2/ Frais de transport</b>		
Déplacements en France (à détailler)	2 x car aéroport Roissy	1200,00
Train		
Car		
Autre (à détailler)	déplacements en bus au Sénégal	950,00
Billets d'avion internationaux (et acheminement à l'aéroport)	15 x 800 €	12000,00
<b>Total 2</b>		<b>14150,00 €</b>
<b>3/ Frais de l'action de solidarité internationale</b>		
Déplacements intérieurs au Sud (à détailler) Visites Parc du Djoudj, Ile de Gorée, Maison des Esclaves, Dakar, Saint-Louis		315,00
Matériaux et fournitures (outillage, mobilier, matériel d'animation, divers...) (à détailler)		
Personnel local rémunéré (à détailler)		
<b>Frais de séjour</b>		
Nourriture + eau		1500,00
Hébergement		2380,00
Divers et imprévus (à détailler)	frais de change + divers	190,00
<b>Total 3</b>		<b>4385,00 €</b>
<b>4/ Education au développement</b>		
(information / sensibilisation en France)	frais de restitution réalisation carnet de voyage	3500,00
<b>Total 4</b>		<b>3500,00 €</b>
<b>5/ Frais administratifs</b>		
(10% maximum du budget total du projet)		200,00
<b>Total 5</b>		<b>200,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>25395,00 €</b>

RECETTES	Montant (obligatoire)	Sollicités ou acquis à la date de dépôt du dossier
<b>1/ Participation des jeunes (obligatoire)</b>		
Participation financière individuelle 300 € x 15 personnes + vaccins, médicaments et passeports	6920,00	Acquis
Auto financement du groupe (actions des élèves rémunératrices)	1000,00	
<b>Total 1</b>	<b>7920,00 €</b>	
<b>2/ Ressources privées</b>		
Du porteur de projet		
Participation financière et/ou valorisation du mécénat (entreprises, etc...) autres (associations, fondations, etc...)		
<b>Total 2</b>	<b>1500,00 €</b>	
<b>3/ Subventions publiques</b>		
Conseil Régional de Picardie (50% maximum de l'assiette subventionnable*)	8975,00 €	
Communes	1500,00	
Conseil général		
Autres (directions départementales Jeunesse et Sports, ACSE, CAF, Envie d'Agir...)	1000,000	
<b>Total 3</b>	<b>11475,00 €</b>	
<b>4/ Participation financière du partenaire local et/ou valorisation</b>		
<b>Total 4</b>	<b>4500,00 €</b>	
<b>5/ Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)</b>		
<b>Total 5</b>	<b>,00 €</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>25395,00 €</b>	

\* Cf les critères, n° 8 page 3

## **5- ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

### **ENGAGEMENT DU PORTEUR DU PROJET**

Je, soussigné, certifie exacts les renseignements fournis dans ce dossier.

Je confirme également que je ne connais aucune raison pour laquelle le projet ne pourrait pas être réalisé et que le projet sera réalisé dans les délais mentionnés ci-dessus.

Je m'engage à mentionner dans tous les documents en référence au projet le concours financier de la Région Picardie, ainsi que dans les communiqués de presse, les interviews, annonces, etc.

Je m'engage à fournir au Service des Relations internationales et de la Coopération décentralisée du Conseil régional de Picardie un compte-rendu des actions menées et une évaluation du projet (par rapport aux résultats attendus).

Je certifie ne pas avoir l'intention d'utiliser d'autres financements publics ou privés autres que ceux mentionnés dans le plan de financement détaillé ci-joint pour couvrir les dépenses prévues dans cette demande.

Je m'engage sur l'honneur être en situation régulière au regard des obligations fiscales et sociales de l'organisme que je représente.

Nom et qualité du signataire : Monsieur Frédéric GUILLOT, Directeur

Signature :

Le

A

## **Annexe 1 - BILAN DU PROJET**

Dans les 3 mois suivants la réalisation du projet et pour l'obtention du solde de la subvention, le bénéficiaire devra transmettre à la Région Picardie :

- un bilan dont le plan type reprend celui du dispositif JSI ci-dessous :

**Collectivités territoriales et associations partenaires en France :**

**Nombre de jeunes partis (garçons et filles) :**

**Nombre d'animateurs les ayant accompagnés :**

**Intitulé de l'opération :**

**Pays d'accueil :**

**Lieu d'intervention :**

**Organismes partenaires (dans le pays d'accueil, noms, sigles et adresses) :**

**Bénéficiaires du projet localement :**

**Réalisations effectuées et écarts éventuels par rapport aux objectifs initiaux :**

**Moyens mis en œuvre (en personnel et matériel) :**

**Durée du séjour et dates :**

**Coût total de l'opération :**

**Montant de la subvention du Conseil Régional de Picardie**

### **1. Identification et préparation**

**1.1. Effectif et composition du groupe (joindre la liste des participants avec nom, sexe, âge, nationalité, activités et nombre d'animateurs)**

**1.2. Quels partenaires ont été associés ici ? Là-bas ?**

Quelles ont été les participations locales effectives au projet (identité des partenaires, effectifs et composition, nature de la participation au cours de cette phase...)?

**1.3. Quels objectifs vous êtes-vous fixés ? Quels projets personnels et / ou collectifs ont motivé le projet ? Dans quel contexte le projet a-t-il été élaboré ?**

**1.4. Quelles activités ont été menées pour sensibiliser le groupe à la culture du pays d'accueil, aux problèmes Nord-Sud, à la relation de partenariat ?**

Quelles autres activités ont été mises en œuvre pour préparer le projet ?

**1.5. Quelles ont été les difficultés éventuellement rencontrées au cours de cette phase ?**

### **2. Réalisations**

**2.1. Localisation précise**

**2.2. Durée de l'opération (et dates)**

**2.3. Quelles activités ont été réalisées par le groupe (travaux, voyages, rencontres...) ? À préciser de façon détaillée**

**2.4. Quel type d'accueil a été réalisé sur place : collectif/semi-collectif/accueil personnalisé/ familial... ?**

**2.5. Difficultés éventuellement rencontrées en ce qui concerne l'hébergement, les déplacements, les conditions sanitaires... ?**

**2.6. Quelles ont été les participations locales au cours de l'action (identité des partenaires, effectifs, nature de la participation)**

**2.7. Quel bilan global tirez-vous de cette expérience, en termes qualitatifs ? Comment mesurez-vous son impact auprès des jeunes participants ? Sur le terrain ?**

### 3. Restitution, valorisation et bilan de l'action au retour

3.1. Quels types de restitution et de valorisation avez-vous entrepris ? Sur quels thèmes ? Avec quels supports ? En direction de quels publics ? Avec quels partenaires ?

3.2. Avez-vous associé des partenaires ? Si oui lesquels et quelle a été la nature de leur participation ? Sinon pourquoi ?

3.3. Quel suivi a été envisagé ? Avec le groupe ? Avec le(s) partenaire(s) au Sud ? à court et long termes ?

3.4. Quel bilan, quelle évaluation, quelles suites sont envisagés pour ce projet et ses participants, à moyen et long termes ? Selon quels critères ?

3.5. Quels effets démultiplicateurs sont attendus ?

3.6. Quel est l'impact du projet sur les participants au Nord et au Sud ?

Les perceptions des jeunes sur les pays du Nord et du Sud et sur le développement ont-elles été modifiées et comment ?

Adresser également tout autre document disponible (carnets de route, revue de presse, vidéo) concernant l'opération réalisée.

- un bilan financier (établi sur la base du budget prévisionnel) : Reprendre les rubriques proposées dans le budget prévisionnel, en justifiant les différences qui apparaissent entre celui-ci et le budget réalisé (ajouter en parallèle de la colonne « montant prévisionnel » une colonne « montant réalisé » et en indiquant les partenaires financiers qui ont confirmé leur soutien.

## **Annexe 2 - MONTER UNE ACTION D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT**

*Extrait de Thierry de Smedt in « L'évaluation en éducation au développement », Les ateliers de l'éducation au développement du Red Nord-Sud, fiche 2000/2.*

...

### **— Identification d'un public objet de l'action d'éducation au développement**

L'association entend transmettre un savoir à un(des) public(s) cible(s) pour que celui(ceux)-ci change(nt) sa(leur) représentation, son(leur) attitude et son(leur) comportement par rapport au problème à traiter.

Évaluer la validité du public identifié comme facteur de résolution du problème, comme relais ou intermédiaire, comme porteur de changement (formulation du point de vue de l'association) : quels publics cibles souhaitons-nous toucher ? Pour quelles raisons pensons-nous qu'il est important que nous le mobilisions ? Qu'attendons-nous de ce public (action individuelle, action collective) ? Est-il réellement en mesure d'agir comme nous le souhaitons ?

### **— Choix d'une méthode (de méthodes) de communication active à destination du (des) public(s)**

L'association mobilise une ou plusieurs méthode(s) de communication active et élabore des outils pédagogiques pour transmettre son savoir.

Évaluer la qualité des outils éducatifs, compte tenu des méthodes de communication éducatives adoptées (approche cognitive, participative...) : quelles sont les combinaisons envisageables entre méthodes pédagogiques et outils ? Quelles sont, a priori, les combinaisons les plus performantes (en termes de changement de comportement parmi les publics cibles) ?

### **— Démarche de mobilisation des publics cibles**

L'association rentre en contact avec ses publics cibles et mobilise ses combinaisons méthodes/outils.

Évaluer quantitativement et qualitativement l'audience touchée par les outils éducatifs : combien de personnes ont effectivement été touchées par l'action d'éducation au développement (segmentation éventuelle) ? Quelles sont les réactions « à chaud » ?

### **— L'action d'éducation au développement produit des effets sur les publics cibles**

Les changements de représentation, d'attitude et de comportement sont observés parmi les publics cibles.

Évaluer les effets induits par la diffusion des outils mis en place et évaluer la validité des méthodes éducatives adoptées pour créer ces outils : quels changements sont observés (à court, moyen et long terme) ? Quelles sont les performances respectives des combinaisons méthode/outil ?

### **— Validation des hypothèses de changement des représentations, attitudes et comportements du (des) public(s) cible(s)**

Plusieurs hypothèses (explicites ou implicites) ont été formulées, lors de l'élaboration de l'action, sur les modifications que l'on pouvait espérer mobilisant tel ou tel public.

Évaluer la validité des caractéristiques attribuées au public visé par la démarche éducative : le public s'est-il comporté comme il avait été envisagé ? Pour quelles raisons ? Quels enseignements peut-on en tirer ?

...



## **Annexe 3 - Synthèse du projet technique associé au projet pédagogique d'éducation au développement**

Adduction d'eau : Action pour la Santé, le Développement Economique et l'Environnement dans trois Villages (Popenguine, Thiafoura et Sorokhassap) de l'Espace Naturel Communautaire Kër Cupaam

### **II. GENESE DU PROJET**

Le dossier que nous vous proposons est le fruit d'un travail d'étude conduit sur plus d'un an. Ce projet est l'aboutissement d'un partenariat de plus de dix ans avec les populations sénégalaises de ces villages.

Pendant l'été 2007, les représentants des populations concernées, avec l'aide du Conservateur de la Réserve naturelle de Popenguine, ont rencontré une ONG italienne (LVIA) qui réalise déjà dans la zone des pompes avec éoliennes. Des visites de terrain ont été réalisées afin de définir les besoins techniques du projet.

L'expérience de l'ONG a permis, notamment, de s'assurer de l'implication de la population dans l'intégralité du projet, de sa conception à la maintenance des infrastructures. La faisabilité du projet a été confirmée ; il existait déjà une organisation pour la gestion de l'eau, le problème essentiel étant la pénibilité de la tâche et dans certains cas, la rareté de la ressource.

Une mission d'étude préalable a été menée conjointement par notre lycée (élèves et enseignants) et l'UDA, en février 2008. A cette occasion nous avons rencontré, les populations et leurs représentants sous l'arbre à palabres, le Conseil régional de Thiès, l'ONG LVIA. Le représentant de l'UDA est resté après notre départ pour rédiger avec les acteurs locaux le dossier que nous vous présentons en annexe.

Ce projet est cohérent avec le plan local de développement de la région de Thiès qui intègre différents volets dont on pourra citer, entre autre, l'hydraulique villageoise, l'agriculture, l'environnement, le tourisme, l'éducation et la santé. Il tient également compte des communautés rurales de NDIASS et SINDIA qui accompagnent les organisations communautaires dans leur recherche de partenaires pour le développement de leurs villages.

### **ACTEURS (partenaires institutionnels, partenaires techniques, partenaires financiers)**

#### **Au Sénégal :**

- le RFPPN (Rassemblement des Femmes de Popenguine pour la Protection de la Nature),
- l'association des jeunes volontaires de Popenguine,
- la Réserve Naturelle de Popenguine (Ministère de l'Environnement – Direction des Parcs nationaux)
- le Conseil régional de Thiès
- l'ONG LVIA.

#### **En France :**

- l'UDA (Union des Africains) : association de solidarité
- le lycée agricole de la Baie de Somme d'Abbeville (Ministère de l'Agriculture)
- le Conseil Régional de Picardie
- l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
- Sollicités : Fondation Veolia, Fondation Delabie

### III. OBJECTIFS

---

Le projet a pour objectif d'améliorer les conditions d'approvisionnement en eau des populations de Sorokhassap et de Thiafoura à travers le développement d'un réseau de distribution d'eau au plus près des différentes concessions familiales, de façon à remédier aux problèmes de santé et de défaut de fréquentation de l'école par les enfants chargés de la corvée d'eau.

L'autre objectif visé est l'augmentation des revenus des populations locales par le développement ou la création d'activités génératrices de revenus : maraîchage, accueil touristique notamment.

Un autre objectif pédagogique est de permettre de mener une action pédagogique auprès des élèves français et sénégalais impliqués dans le projet et participer à l'éducation au développement.

### IV. ETAPES DU PROJET

---

#### PHASE 1. ETUDES PRELIMINAIRES

- Tests de débit sur les puits existants à Thiafoura et Sorokhassap

**NB.** La formation des personnes qui seront chargées de l'entretien des installations commence dès le démarrage du projet.

*Phase 2. Préparation du raccordement des concessions familiales et Aménagement des espaces d'activités ménagères et des cases d'hygiène*

- Aménagement des canalisations à Thiafoura et Sorokhassap
- Aménagement des espaces d'activités ménagères à Thiafoura et Sorokhassap (paillasses + lavabos + Robinets)
- Installation des fosses septiques
- Construction des cases d'hygiène<sup>2</sup>

*Phase 3. Lancement des travaux d'adduction d'eau à Thiafoura*

- Construction des 3 réservoirs surélevés d'eau du village Thiafoura.
- Construction aux ateliers de Thiès des 3 pompes éoliennes du village Thiafoura.
- Installation des éoliennes sur les sites
- Construction des canalisations et des bornes-fontaines
- Mise en fonction des systèmes de pompage et de distribution

IV-1-a) Phase 4. Lancement des travaux d'adduction d'eau à Sorokhassap

- Construction des 2 réservoirs surélevés du village Sorokhassap.
- Construction aux ateliers de Thiès d'une pompe éolienne pour un des quartiers du village Sorokhassap
- Installation de l'éolienne sur le site
- Construction des canalisations et des bornes-fontaines
- Mise en fonction des systèmes de pompage et de distribution

---

<sup>2</sup> Ces cases doivent permettre d'accueillir des touristes mais un espace sera aussi réservé aux populations locales. Cet espace est la reproduction de la dynamique de vie qui existe au niveau des puits. Ce compartiment sera équipé de lavabos pour la lessive. Ainsi, en maintenant cette possibilité de rencontre et de convivialité au niveau des points d'eau, l'adduction d'eau par un réseau de distribution de proximité ne perturbera pas la vie sociale des femmes et des enfants.

**NB.** L'éolienne prévue pour la Réserve Naturelle de Popenguine sera construite en anticipation dans cette phase 4.<sup>3</sup>

#### IV-1-b) Phase 5. Activités pour l'initiation au maraîchage

- Formation à la pratique du maraîchage
- Aménagement des zones de maraîchage à Thiafoura et Sorokhassap
- Démarrage des activités maraîchères

#### IV-1-c) Phase 6. Lancement du chantier de la Réserve Naturelle

- Sondages géophysiques et localisation de la nappe phréatique dans la Réserve Naturelle de Popenguine
- Forage d'un puit (50 m au maximum) dans la Réserve Naturelle de Popenguine
- Aménagement d'un plan d'eau pour la faune dans la RNP
- Aménagement de la canalisation
- Installation du système de plaques solaires et pompes
- Mise en fonction du système de pompage

#### IV-1-d) Phase 7. Développement des activités éco touristiques

- formation à l'accueil et à la gestion d'un lieu d'hébergement touristique
- formation d'Eco Guide
- construction de cases d'accueil dans les villages de Thiafoura et Sorokhassap

## V. RESULTATS ATTENDUS

---

### • Pour les villages de THIAFOURA et SOROKHASSAP

- 5 quartiers de villages correctement approvisionnés en eau (Nombre d'habitants = 2 000 habitants au total )
- 4 éoliennes (composées d'une tour de 16m de hauteur, d'une roue de 6m de diamètre, d'une colonne de tuyaux et de tiges, d'une pompe immergée et d'un système de freinage)
- 5 réservoirs en béton armé (surélevés de 5 mètres). Capacité = 15 m<sup>3</sup> par réservoir (ce qui équivaut à 15 000 litres d'eau pour 400 habitants)

**NB.** Le quartier d'un des villages est déjà pourvu d'une éolienne. Cependant, le réservoir d'eau repose sur le sol. Ce réservoir sera remplacé par un réservoir surélevé pour avoir la pression hydrodynamique nécessaire à l'adduction d'eau au plus près de chaque concession familiale.

---

<sup>3</sup> Actuellement, il n'existe qu'un seul plan d'eau non permanent pour toute la réserve naturelle. Sa proximité avec les habitations (trois cents mètres à peine du village) est un inconvénient car les animaux fuient la présence humaine. La création d'un plan d'eau artificiel permanent est donc une nécessité pour la survie et le maintien (la fixation) de la faune sauvage dans la réserve naturelle. La présence d'une faune conséquente en nombre d'espèces augmentera l'attrait de la Réserve Naturelle de Popenguine, et par là même les bénéfices liés aux entrées qui sont payantes. Il est à noter qu'il existe un protocole d'accord entre le Collectif des Femmes pour la Protection de la Nature et l'Etat sénégalais. Il prévoit que les bénéfices liés à l'exploitation de la réserve soit reversés au Collectif des Femmes et réinvestis directement dans des actions sociales (éducation, santé, logement...) et environnementales au profit de tout l'Espace Naturel Communautaire.

- 6 Cases d'hygiène (2 douches + 2 WC + 1 espace lessive pour les habitants)
- 25 espaces destinés aux activités ménagères (lessive et autres) pour 25 concessions familiales
- 2 cases d'accueil touristique
- 10 hectares de culture maraîchère (2 hectares par réservoir surélevé)

- **Pour la Réserve Naturelle de POPENGUINE**

- 1 système de pompe avec plaques solaires
- 1 réservoir en béton armé (réservoir surélevé de 5 mètres) Capacité = 15 m<sup>3</sup> par réservoir (ce qui équivaut à 15 000 litres d'eau)
- 1 bassin / plan d'eau permanent

- **en terme de Formations**

#### V-1-a) Formation à la maintenance des installations d'adduction d'eau

- 15 jours de formation aux ateliers de l'ONG LVIA à Thiès (120 heures) - 6 personnes formées (2 pers Thiafoura + 2 pers Sorokhassap + 2 pers Popenguine)
- 12 mois de présence et de travail sur le chantier de Thiafoura / Sorokhassap / Réserve Naturelle de Popenguine.

**NB.** *Les personnes en formation participeront à la fabrication des éoliennes aux ateliers de l'ONG LVIA à Thiès. Elles accompagneront les ingénieurs et les techniciens de LVIA dans leurs missions de maintenance des éoliennes déjà installées sur d'autres sites. À la fin de la formation elles se verront remettre des caisses à outils (une caisse à outils par personne) pour les interventions de maintenance qu'elles auront à effectuer en routine sur les installations livrées à la fin du projet.*

#### V-1-b) Formation à la pratique du maraîchage

- 16 personnes formées au maraîchage (pour les deux villages) - 140 heures de formation (1 mois : 1 semaine de théorie + 3 semaines d'accompagnement pratique)

### **FORMATION AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

- formation à l'accueil et à la gestion d'un lieu d'hébergement touristique
- formation aux techniques d'animation d'Eco Guide

- **En Picardie**

- Approche comparative des problématiques de développement local, de protection et de conservation de la biodiversité en France et au Sénégal.
- Valorisation des savoir-faire en matière d'éducation au développement durable par la participation à une action de coopération et de solidarité internationales.
- Renforcement des capacités de dialogue interculturel
- Sensibilisation des jeunes participant au voyage solidaire à la gestion de l'eau (10 jeunes une année sur deux). Comportement plus responsable et respectueux de la nature.
- Valorisation dans des actions de sensibilisation à la conservation et à la protection de la nature – démarche individuelle et / ou collective en milieu scolaire et autres milieux.

## VI. EVALUATIONS

---

- **Pendant la réalisation du projet.**

L'Union des Africains et les partenaires locaux – LVIA, le Collectif des groupements de femmes pour la Protection de la Nature (COPRONAT) et la Direction des Parcs Nationaux fourniront aux financeurs des rapports narratifs intermédiaires et une fiche de suivi budgétaire. Les factures classées seront jointes à chaque remontée de dépenses. Les rapports seront soumis et validés par le Lycée Agricole de la Baie de Somme avant d'être transmis aux financeurs. Les rapports seront accompagnés d'éléments photographiques présentant les réalisations.

Un rapport technique et financier sera rendu à la fin du projet.

- **Pour l'évaluation du projet nous avons retenu les indicateurs suivants :**

- Etat des infrastructures (éoliennes, plaques solaires, réservoirs, réseaux de distribution d'eau, cases d'hygiène et le plan d'eau destiné aux animaux dans la Réserve Naturelle de POPENGUINE).
- Mesure de l'intérêt suscité par ces nouvelles infrastructures.
  - Intérêt local (villes, nombre des visiteurs, catégories socio-culturelles et professionnelles).
  - Intérêt international (pays, nombre des visiteurs, catégories socio-culturelles et professionnelles).
  - Visites spécifiques à la France et à la région Picardie.
  - Visites en rapport avec un Projet Educatif et Culturel, avec un projet d'éducation au développement durable, avec la conservation et la protection de la nature.
- Mesure spécifique des flux touristiques à THIAFOURA et SOROKHASSAP : Evolution des gains financiers (ressortir également les gains spécifiques à l'exploitation des cases d'hygiène).
- Mesure des flux touristiques dans la Réserve Naturelle de POPENGUINE : Evolution des gains financiers.
- Impact du projet sur le programme de réintroduction et la survie de la faune sauvage dans la Réserve Naturelle de POPENGUINE.
- Nombre d'actions de valorisation du projet en Picardie (archives de l'Union des Africains, du Lycée Agricole de la Baie de Somme et des autres acteurs picards).
- Evolution de la superficie des terres cultivées.
- Evolution des pratiques culturelles (type de culture, quantité en poids des récoltes).
- Evolution des marchés (gain ou perte des marchés).
- Evolution du nombre de maraîchers.

## **Annexe 4 - Accueil des partenaires Sénégalais du 4 au 19 mai 2009**

### **PROGRAMME**

---

#### Lundi 4 mai :

6 h : prise en charge par le lycée agricole de la Baie de Somme à l'aéroport de Roissy (vol Air France)  
10 h : accueil au lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville par M Guillot, le Directeur, et visite du lycée  
12 h : repas au Self du lycée avec les élèves du club Teranga  
14 à 17 h : avec les élèves du club Teranga de la classe de 1<sup>e</sup> bac professionnel Services en milieu rural, visite de la ville d'Abbeville à pied, ses 2 parcs municipaux.  
17 h : réception à la Mairie d'Abbeville de la délégation par M Dumont, Maire de la ville.  
En présence de M Kitoko, Président de l'Union des Africains (ONG française).  
Point presse  
ensuite : avec les élèves du club Teranga internes, échanges au foyer des élèves.

#### Mardi 5 mai :

Matin : les élèves Dakarois iront en cours avec leurs correspondants et les adultes de la délégation finaliseront le planning des interventions à réaliser dans le cadre scolaire  
Visite de l'exposition prêtée par l'ONG Eau Vive « Femmes, eau et développement » qui sera présente au lycée pendant 15 jours.  
Après-midi : intervention dans le cours de cuisine de la classe BEPA 1<sup>e</sup> année Services à la Personne pour parler de la cuisine sénégalaise. Confection d'un repas pour le soir auquel seront invités les élèves du Club, les parents de ces élèves, les adultes accueillant les partenaires sénégalais.

#### Mercredi 6 mai :

Matin : interventions dans les classes sur le Sénégal (histoire – géographie – économie)  
Après-midi : sortie au Golf de Grand-Laviers à 3 km d'Abbeville, partenaire du lycée agricole dans le cadre des cours d'Education Physique et Sportive et des cours d'aménagement paysager.

#### Jeudi 7 mai :

Matin : interventions dans les classes sur les questions liées à l'eau, à la scolarisation.  
Après-midi :  
Projection pour un grand nombre de classe du film « l'or bleu », documentaire sur les problèmes liés au manque d'eau en Afrique, en présence du réalisateur Didier Bergouhnoux ; projection suivie d'un débat.

#### Vendredi 8 mai : jour férié

Sortie en Belgique, visite de Bruges et du Parc du Zwine.

#### Samedi 9 mai :

Matin, à la Maison de l'Oiseau : « le long voyage de la spatule blanche » conférencier P. Triplet  
De la Baie de Somme au Sénégal : des migrateurs en commun (film de Pierre Fleury)  
Et/ou vie en famille chez les correspondants

Dimanche 10 mai après-midi : sortie en les falaises du Tréport au Bois de Cise

Lundi 11 mai : interventions dans les classes sur les thèmes « l'eau » et « la scolarisation »  
Le soir de 17 à 19 h, au foyer : soirée Contes africains

Mardi 12 mai : journée à Amiens

Visite au Conseil Régional de Picardie : service « Coopération décentralisée »

Visite de la ville d'Amiens

Mercredi 13 mai : journée en Baie de Somme

Matin : traversée de la Baie avec un guide (faune, flore, géologie, tourisme)

Après-midi : visite du parc ornithologique du Marquenterre, parc où des partenaires de la réserve naturelle de Popenguine sont allés en « stage » en 2001 et en 2007.

Jeudi 14 mai :

Interventions dans les classes sur les espaces naturels au Sénégal.

L'intervention de l'après-midi est réservée aux classes de bac pro Gestion de la faune sauvage et Services en milieu rural. Elle sera suivie d'un débat avec les élèves et les enseignants.

En fin d'après-midi, le journal En.Vies viendra pour interviewer nos élèves et nos partenaires.

(l'article est paru dans ce journal au mois de juin/juillet)

Vendredi 15 mai :

Journée bilan dans le lycée : travail entre les partenaires sénégalais, l'Union des Africains et les enseignants responsables du projet.

Après-midi : préparation de la soirée avec repas, musique

A 18 h : soirée bilan en présence des personnalités locales, des partenaires du projet, des familles qui ont accueilli les Sénégalais, de la presse locale.

Samedi 16 mai :

Matin : Départ en train pour visite de Paris, retour vers 19 h en gare d'Abbeville

Dimanche 17 mai :

10 h : rendez-vous au lycée agricole pour départ en bus vers Roissy pour nos invités de Popenguine

13 h : convocation à l'aéroport

16 h : départ du vol pour Dakar

Lundi 18 mai :

Pour les invités du lycée Blaise Diagne de Dakar

A Amiens, au Conseil Régional : intervention dans le cadre d'un atelier « Echanges internationaux de jeunes » pour témoignages auprès des acteurs picards de la Coopération, le matin.

A midi, au Rectorat d'Amiens, lancement de la campagne Quinzaine de l'Ecole Publique « Pas d'école, pas d'avenir » organisée par La Ligue de l'Enseignement et Solidarité Laïque. Le lycée agricole participe depuis 2003 à cette campagne destinée à collecter des fonds pour des projets pour ses partenaires au Sénégal (projet de construction de salles de cours, de salle informatique, de toilettes, d'aménagements des salles de cours)

Mardi 19 mai : départ du 2<sup>e</sup> groupe pour Dakar, à 5 h du matin.